

Le Comité Exécutif Fédéral de FO Énergie et Mines, réuni à Paris les 11 et 12 Septembre, a largement débattu de l'actualité électrique, gazière et minière. Il réaffirme, conformément aux résolutions de son 4ème congrès, tenu en juin dernier, son attachement au service public de l'électricité et du gaz.

C'est animé par cet esprit que FO Énergie et Mines prendra toute sa place dans le débat national sur l'énergie qui pourrait aboutir à un projet de loi au printemps 2013.



Septembre 2012

Dans ce cadre, nous demanderons que d'autres choix soient opérés au niveau de l'Europe et que le service Public Républicain devienne la base des politiques publiques de l'énergie.

C'est pourquoi, FO est totalement opposée :

- À la remise en cause du monopole de distribution d'électricité et du gaz.
- À la remise en cause de la péréquation tarifaire.
- À l'ouverture à la concurrence et à la privatisation.
- À la vente par TOTAL de sa filière TIGF.
- À la fermeture programmée de Fessenheim.
- Au demixtage du distributeur.
- À la fermeture par EON de plusieurs tranches de la SNET entraînant la suppression de 535 emplois.

Le Comité Exécutif Fédéral s'inquiète de la proposition de loi instaurant une tarification progressive de l'énergie qui aboutira à la remise en cause de la péréquation tarifaire à laquelle FO reste attachée.

Le Comité Exécutif Fédéral revendique :

- Son attachement au régime spécial des mines attaqué par le décret du 31 Août 2011.
- L'arrêt des procédures d'ouverture à la concurrence des concessions hydroélectriques.
- La pérennisation des monopoles de distribution d'électricité et de gaz.

Le Comité Exécutif Fédéral FO Énergie et Mines s'inquiète des conséquences de la loi NOME sur le développement des entreprises du secteur énergétique.

Le Comité Exécutif Fédéral FO Énergie et Mines rappelle son attachement au mix énergétique alliant le nucléaire, l'hydraulique, le thermique classique et les énergies renouvelables.

Le Comité Exécutif Fédéral FO Énergie et Mine réaffirme son attachement indéfectible à la loi de nationalisation et au statut du personnel des Industries Électriques et Gazières.

La **Solidarité**
a de l'**Avenir**

Communiqué